

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 4 OCTOBRE 2021

Sont présents: Le maire monsieur Normand Moore,

Les conseillères mesdames Stéphanie Perreault, Sylvie Perreault, Marielle Gauthier, Sophie Bouchard et Noémi Soulard.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, formant quorum sous la présidence du maire.

Assiste également à l'assemblée, Mme Lise Bégin, directrice générale et M. Daniel Céleste, directeur général et secrétaire-trésorier intérimaire, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2. 21-10-175 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2021;
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 septembre 2021;
5. Avis de motion
 - 5.1 Avis de motion - règlement 245 « Horaire du bureau municipal »;
 - 5.2 Avis de motion – règlement 246 « Règlement pour permettre la circulation des motoneiges et des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux ».
6. Adoption du règlement numéro 244 « Règlement sur la paix et le bon ordre »
7. Correspondance;
8. Présentation des comptes à payer;
9. COVID-19
10. Diverses résolutions:
 - Présentation des états comparatifs des revenus et dépenses au 30 septembre 2021;
 - Demande d'appel d'offre à « Les Entreprises J.L.R. »;
 - Location du lot 4 201 512, (Stationnement) ;
 - Programmation de travaux TECQ 2019-2023;
 - Signataires des chèques;
 - Nomination de la RSE;
 - Autorisation de signature de la convention AccèsD affaire;
 - Carte Visa Affaires Desjardins;
 - Carte de guichet pour les dépôts Desjardins;
 - Échange d'une commande numéraire (Chèque de petite-caisse);
 - Accès au ReWeb ;
 - Autorisation de vérification, approbation et signature des feuilles de temps des employés;
11. Période de questions (de 19h30 à 20h);
12. VOIRIE
13. Suivi des actions à faire:
14. Rapport des activités du maire et des conseillers;
15. Sujets divers:
 - Plainte visant un ponceau – Ministère de l'environnement;
16. Tour de table sur le déroulement de la réunion;
17. Clôture de la séance.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

3. 21-10-176 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance en titre, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

4. 21-10-177 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

EXTRAORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance en titre, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

5. AVIS DE MOTION

5.1 Avis de motion est donné par Mme Sylvie Perreault qu'à une prochaine séance du conseil de la municipalité de La Reine sera présenté pour adoption le règlement no 245 « Horaire du bureau municipal ».

5.2 Avis de motion est donné par Mme Sophie Bouchard qu'à une prochaine séance du conseil de la municipalité de La Reine sera présenté pour adoption le règlement no 246 « Règlement pour permettre la circulation des motoneiges et des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux ».

6. 21-10-178 : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 244 « RÈGLEMENT SUR LA PAIX ET LE BON ORDRE »

ATTENDU QU'il y a lieu d'édicter un règlement relatif à la paix et le bon ordre pour la municipalité de La Reine

ATTENDU QUE la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1) confère une compétence aux municipalités locales en matière de paix et bon ordre et pour le bien-être général de leur population;

ATTENDU QUE le présent règlement s'applique sur tout le territoire de la municipalité.

ATTENDU QU'AVIS DE MOTION du présent règlement a dûment été donné à une séance du conseil de la ville de La Reine, tenue le 13 septembre 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu que le présent règlement soit adopté.

Ledit règlement est inscrit au livre des règlements de la municipalité et fait parti des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduit.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

7. CORRESPONDANCE

▪ 21-10-179 : DÉNEIGEMENT DE LA 1ÈRE AVENUE EST, LA REINE HIVER 2021-2022

CONSIDÉRANT la demande reçue de Monsieur Joseph Caron pour les citoyens de la 1^{ère} avenue Est de La Reine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'accepter la demande reçue et de faire le déneigement de la 1^{ère} avenue Est, comme par les années passées, en mettant la neige uniquement vers le côté Sud de la rue, le tout pour un montant global de 360,00\$.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

8. 21-10-180 : DEMANDE DE PRÊT DE CUISINE POUR RECOMMENCER LES DÉJEUNERS DES OPTIMISTES DE LA REINE

CONSIDÉRANT la demande reçue par correspondance par le Club des Optimistes de La Reine en date du 28 septembre 2021, pour utiliser la cuisine du centre pour recommencer les déjeuners optimistes.

CONSIDÉRANT QUE ces déjeuners demeurons privés et s'adresseront seulement aux membres du club;

CONSIDÉRANT les mesures à mettre en place en lien avec la situation pandémique de la COVID-19 et les locations de salle;

CONSIDÉRANT que le club des Optimistes de La Reine devra suivre et respecter les

directives de la santé public au moindre changement;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité de poursuivre le contrat de location pour les déjeuner Optimiste.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

▪ **21-10-181 : ACTIVITÉS D'ANIMATION DE LIVRE ET DE LECTURE**

CONSIDÉRANT qu'il est proposé par Mme Cassiopée Bois, médiatrice culturelle à la ville de La Sarre, une entente pour la création d'activités en lien avec l'objectif stimulé l'éveil à la lecture en offrant des animations du livre et de la lecture d'ici la fin de l'année 2021.

CONSIDÉRANT qu'il n'y a aucune mis de fonds à fournir pour ces activités

Il a été proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard que Madame Noémie Soulard envoie l'information et la documentation à Madame Solange Perreault, responsable de la bibliothèque pour qu'elle puisse voir l'intérêt de ces activités proposées aux citoyens.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

▪ **21-10-182 DEMANDE DE PARTENARIAT D'UN OBNL « PG EXPÉDITION ABITIBI »**

CONSIDÉRANT que cette demande comporte plusieurs facteurs à analyser pour pouvoir donner une réponse convenable;

CONSIDÉRANT qu'il y a beaucoup de personnes à contacter pour l'autorisation de cette demande, soit de traverser les chemins privés des citoyens de La Reine;

CONSIDÉRANT qu'une participation à la journée des courses est demandée selon les besoins de l'organisation, de même que l'arrêt mi-course des équipes de traîneau de chiens;

CONSIDÉRANT les impacts positifs de cette implication.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Stéphanie Perreault et appuyé par Mme Sophie Bouchard, d'appuyer le projet et de prévoir une rencontre avec l'O.B.N.L.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

9. **21-10-183 : PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Noémie Soulard et résolu à l'unanimité:

- d'accepter la présentation des comptes à payer, pour septembre 2021, au montant de 68 402.00 \$, et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- d'accepter la présentation des salaires versés aux employés, en septembre 2021, au montant net de 1 058.66 \$;
- en septembre 2021, totalisant un montant de 3 190.42\$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

10. **COVID-19**

11. **DIVERSES RÉOLUTIONS**

▪ **21-10-184 : PRÉSENTATION DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2021**

Il est proposé par Marielle Gauthier, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'accepter les états comparatifs en date du 30 septembre 2021.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

- **21-10-185:** **CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES – ANNÉE 2022**

Il est proposé par M. Sylvie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité de demander une offre de services à Les Entreprises J.L.R. Inc., pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et des matières recyclables, pour un contrat d'un an, soit pour l'année 2022. Offre demandée pour la séance du conseil qui se tiendra le 15 novembre 2021.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

- **21-10-186 :** **LOCATION DU LOT 4 201 512, CADASTRE DU QUÉBEC / (STATIONNEMENT)**

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité d'aviser Immobilière J.P. Inc. que le coût de location annuelle du lot 4 201 512, cadastre du Québec, pour stationnement est de 450,00\$.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

- **21-10-187 :** **PROGRAMMATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC POUR LES ANNÉES 2019 À 2023**

Attendu que :

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE, proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Marielle Gauthier, il est résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° XX ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

- **21-10-188 :** **SIGNATURE DES CHÈQUES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA REINE**

CONSIDÉRANT les élections municipales générales scrutin du 7 novembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité que les personnes suivantes sont autorisées à signer les chèques de la municipalité, soit :

- La mairesse : Mme Fanny Dupras-Rossier
- La secrétaire-trésorière: Mme Lise Bégin

En cas d'absence du maire, la conseillère madame Sophie Bouchard et la secrétaire-trésorière, M. Lise Bégin.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

- **21-10-189 :** **GESTION DES AUTORISATIONS ET DES PROCURATIONS DE L'ENTREPRISE – MON DOSSIER – REVENU QUÉBEC**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité que Mme Lise Bégin, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée :

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

- **21-10-190 :** **AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION ACCÈSD AFFAIRES**

CONSIDÉRANT que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Lise Bégin, fut désigné administratrice principale aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'elle soit investi de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin;

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer la résolution autorisant la signature de la convention AccèsD Affaires.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

- **21-10-191 :** **VISA AFFAIRES DESJARDINS**

ATTENDU QUE la Municipalité de La Reine a demandé à Visa Desjardins Affaires l'émission d'une carte de crédit avec une limite à 5 000\$ au nom de Daniel Céleste, directeur général;

CONSIDÉRANT la démission de ce dernier et l'embauche de Mme Lise Bégin à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière;

ATTENDU QUE la Municipalité de La Reine demande à Visa Desjardins Affaires, l'émission d'une nouvelle carte de crédit avec une limite de 5 000\$ au nom de Lise Bégin, directrice générale et celle-ci est autorisée à signer tout document pour effectuer cette demande.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Noémi

Soulard et résolu à l'unanimité d'autoriser ladite demande.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

▪ **21-10-192 :** **CARTE DE GUICHET AUTOMATIQUE POUR LES DÉPÔTS DESJARDINS**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Mme Lise Bégin, à faire la demande d'une carte de guichet automatique auprès de Desjardins, afin de lui permettre d'effectuer seulement les dépôts au compte bancaire de la Municipalité de La Reine, et ce, à compter du 4 octobre 2021.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

▪ **21-10-193 :** **ÉCHANGE D'UNE COMMANDE DE NUMÉRAIRE (CHÈQUE DE PETITE CAISSE)**

CONSIDÉRANT les modifications importantes en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2013 concernant l'échange d'une commande de numéraire (échange d'un chèque de petite caisse);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité de nommer, la directrice générale, Mme Lise Bégin, personne autorisée à récupérer directement par le folio de la Municipalité de La Reine, par l'utilisation d'un chèque à son nom, l'échange de la commande numéraire, pour un maximum de 150,00\$; Cette nomination prendra effet à compter du 4 octobre 2021, et ce, jusqu'à avis contraire de la part du conseil.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **21-10-194 :** **INSCRIPTION AU REWEB**

Il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Lise Bégin, directrice générale, à s'inscrire au nom de la municipalité de La Reine au service en ligne pour la production des relevés d'emploi (ReWeb)

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **21-10-195 :** **AUTORISATION DE VÉRIFIER, APPROUVER ET SIGNER LES FEUILLES DE TEMPS DES EMPLOYÉS**

CONSIDÉRANT les informations et explications du comptable de Raymond Chabot Grant Thornton, relativement à l'importance que les feuilles de temps des employés soient vérifiées, approuvées et paraphées par la directrice générale.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité que la directrice générale Mme Lise Bégin soit autorisée à vérifier, approuver et parapher les feuilles de temps présentées par les employés de la municipalité de La Reine.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Deux personnes présentes.

13. **VOIRIE**

14. **SUIVI DES ACTIONS À FAIRE**

15. **RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLÈRES**

Aucun rapport

16. **SUJETS DIVERS**

17. **TOUR DE TABLE SUR LE DÉROULEMENT DE LA RÉUNION**

18. **21-10-196 :** **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 20h17.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

Secrétaire trésorier intérimaire

Maire

Je, Normand Moore, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.